

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014 :

- Elections sénatoriales : Il est proposé d'élire trois délégués titulaires (Daniel VIDAL, Bernard MAS, Bernard ROUMESTANT) et trois délégués suppléants (Nicole STELLA, Christiane ROQUE, Bernard ARRIBAT) en vue de l'élection des deux sénateurs du Tarn le dimanche 28 septembre lors du renouvellement par moitié du Sénat. Voté à l'unanimité.

- Bureau de poste : Il est proposé de choisir pour assurer la disponibilité des services postaux à Murat la création d'une agence postale communale. Pour : 13 voix, Contre : 0 voix, Abstention : 2 voix.

- Le maire est autorisé à signer une convention de passage en propriété privée sur le sentier de randonnée du Col des Saints avec les propriétaires concernés

- Nouveaux Rythmes scolaires : Adoption des activités périscolaires proposées.

- Nouveaux horaires mairie

- Convention OPAH : Des aides complémentaires pourront être octroyées par la mairie aux propriétaires bénéficiant de l'opération OPAH, pour la réfection de façades.

- GF Terre Sainte : La vente des parts du groupement forestier de la Terre Sainte est autorisée sous réserves de l'accord des membres présents lors de l'Assemblée Générale.

- Captages.

- Délégué à la Fédération des Stations Vertes : Cédric SENDERENS